

ne recommande-t-il pas sa mère défunte: " Inspirez, ô mon Dieu, à tous mes frères, vos serviteurs, qui liront ce que j'écris, de se souvenir, à l'autel, de Monique votre servante, et qu'elle trouve non seulement dans mes prières, mais dans toutes celles des autres, l'accomplissement de sa dernière volonté. " Saint Ambroise ne parle pas autrement de son cher frère Satyrus: " O Dieu tout-puissant, je vous recommande cette âme innocente, je vous offre mon hostie: accueillez avec une miséricorde propice et sereine le présent d'un frère, le sacrifice d'un prêtre. " Et saint Grégoire le Grand résume toute la tradition chrétienne en disant que le sacrifice non sanglant de l'autel est le plus puissant de tous les remèdes pour soulager les défunts.—La doctrine de l'Eglise est elle-même exprimée dans un décret spécial du Concile de Trente, déclarant que le sacrifice de la messe est propitiatoire et qu'il peut être offert pour les vivants et pour les morts. — Quand le prêtre de Dieu prie pour les morts, dit saint Thomas, il prie pour ceux qui ont vécu saintement, mais qui ont contracté des souillures par la faiblesse humaine. N'est-ce pas ce qui nous est admirablement exprimé par l'apôtre saint Jean qui vit, dit-il, dans une extase un temple, et dans le sanctuaire de ce temple un autel, et sous cet autel les âmes souffrantes. (Apoc., VI, 9.)

A la sainte messe il faut ajouter la communion qui en est une partie intégrante, elle est impétratoire et satisfactoire. On peut en appliquer le fruit aux morts aussi bien qu'aux vivants, et cette participation est mesurée par la justice et la miséricorde divines.

Il en faut dire autant de l'aumône et en général des oeuvres de miséricorde corporelle, auxquelles nous convie la grande loi de charité chrétienne et que nous pouvons offrir aux intentions des âmes du purgatoire. C'est encore une pratique en usage dans l'Eglise dès les premiers siècles et dont nous re-

t Théodore (de

Théodore (New-
J. S.

RES

t (P.Dominion)

DES AMES

venir au secours
ément le saint
roit, dit saint
t la commémor-
utables mystè-
grand profit,
joute: " Il ne
Eglise, le sacri-
es âmes de nos
doucement que
appris de nos
mémoire dans
union du corps
s à prier et à
mes touchants

Mgr Emard, évê-
5 octobre 1917),
qui traite des
ts.